

# Intervention de Jean-Paul Bret

S A M E D I 0 5 A V R I L 2 0 1 4

villeurbanne

## Discours d'investiture

Bienvenue à toutes et à tous,  
mesdames et messieurs les élu-e-s de Villeurbanne, cher-e-s collègues.

C'est avec une satisfaction toute particulière qu'en ma qualité de maire, reconduit dans mes fonctions, je salue et j'accueille chacune et chacun d'entre vous, que vous apparteniez à la majorité ou à l'opposition, que vous soyez nouveau dans cette assemblée ou que vous en ayez déjà l'expérience.

Mes remerciements vont, bien sûr, à ceux qui par leur vote viennent de me désigner maire de Villeurbanne.

Notre conseil comporte **cinquante-cinq élus**, toutes composantes politiques confondues.

La majorité municipale, issue de la liste que j'ai conduite, « Villeurbanne, l'audace ensemble », réunit quarante et un élus.

La liste « Villeurbanne, ville d'avenir », conduite par monsieur Jean-Wilfried Martin en compte sept.

La Liste « Villeurbanne bleu marine » de monsieur Stéphane Poncet, quatre et la liste « Le Rassemblement citoyen pour Villeurbanne » de madame Béatrice Vessiller, trois.

» Entre nous, nous partageons un point commun, celui d'avoir été désignés par nos concitoyens pour les représenter pendant les six années à venir.  
C'est, certes, un honneur.  
Mais c'est aussi et surtout, une importante responsabilité en ces temps de défiance des Français vis-à-vis de la politique.  
Si notre mission est de représenter les intérêts des habitants de Villeurbanne, notre devoir est de tout faire pour **leur redonner confiance en la chose publique**.  
J'y veillerai, mais je compte sur vous également pour qu'ensemble, **nous fassions vivre la démocratie sereinement, efficacement, avec détermination**.

## 1 – NOTRE PROGRAMME POUR LES VILLEURBANNAIS-E-S

À l'aube de ce nouveau mandat, je voudrais tracer les grandes lignes de l'action que nous conduirons.

Notre programme a été construit sur un paradigme : **faire en sorte que les classes moyennes et populaires, qui ont façonné notre ville et qui, aujourd'hui même, témoignent de leur attachement à Villeurbanne, puissent continuer à y vivre**.

La métropolisation amène souvent les habitants les plus modestes à quitter les centres-villes pour trouver à l'extérieur des conditions de vie, en apparence, plus adaptées à leurs revenus.

C'est l'image que nous avons de l'Île-de-France.

Il en résulte une rupture territoriale entre d'une part, des quartiers plus riches de centre-ville et, d'autre part, des territoires excentrés sous-dotés en équipements et en services.

Villeurbanne s'est construite au XX<sup>e</sup> siècle avec la venue de populations, souvent modestes, qui se sont établies dans notre ville pour y travailler.

Les services, conçus par les équipes municipales successives, tout comme la dynamique associative, ont permis aux familles populaires de demeurer dans notre ville sur plusieurs générations.

L'augmentation actuelle de la démographie est, pour moitié, la résultante de la population elle-même : c'est ce qu'on appelle l'accroissement naturel, c'est-à-dire la différence positive entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Si notre commune est attractive, elle l'est d'abord pour ses habitants qui ont envie de pouvoir y demeurer avec leurs enfants, leurs petits-enfants et même, leurs arrière-petits-enfants parce qu'ils aiment leur vie ici.

» L'audace, telle que nous l'avons énoncée dans ce grand moment d'explication et de débat qu'est une campagne municipale, consiste à maintenir la qualité de vie à laquelle les habitants, dans toutes les enquêtes d'opinion, se disent très attachés.

**Notre programme compte près de 180 propositions.** Il fourmille d'idées, dont **beaucoup ont été imaginées avec les habitants, idées qui favorisent la solidarité et le bien-être en ville** — et qui modernisent l'idée de socialisme municipal.

Nous mettrons en œuvre des formules facilitant **l'accès à moindre coût à la culture, au sport et aux loisirs.**

Nous continuerons à **innover socialement** avec une épicerie solidaire et avec la poursuite de colocations solidaires pour les jeunes, pour ne citer que quelques exemples.

Nous aménagerons encore des **parcs et des squares**, qui sont le jardin que tout le monde ne peut pas avoir, mais dont chacun a besoin.

Nous **poursuivrons aussi la réalisation de logements sociaux**, car près de 70% des foyers villeurbannais ont un niveau de revenus leur permettant d'y accéder.

À ceux qui ont exprimé leurs doutes, je redirai que la conception du logement social a beaucoup évolué. Ces logements sont aujourd'hui intégrés à des programmes mixtes et conjugués à des copropriétés. Ils n'ont plus rien à voir avec les cités des années soixante tant, par leur forme architecturale que par la qualité des espaces de vie.

Pour faire face à l'augmentation de la démographie, nous construirons de nouveaux équipements : **nous prévoyons trois nouvelles écoles sans compter celles, nombreuses, dont l'agrandissement est déjà programmé.**

Il y aura **cinq équipements petite enfance nouveaux.**

Il y aura des **équipements sportifs nouveaux.**

Mais nous devons aussi mieux utiliser les infrastructures qui existent, nous devons en optimiser le fonctionnement dans une volonté de **bonne gestion et d'équilibre budgétaire.**

Car nous ne pourrons continuer à investir fortement qu'en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en étant, en permanence, économe de l'argent public.

Reconnue comme la ville la mieux gérée de France par des organismes et des médias qui n'ont pas l'habitude d'être complaisants avec les collectivités territoriales, Villeurbanne continuera à appliquer les deux principes cités en exemple : **une maîtrise de la fiscalité et un très faible endettement.**

## » 2 – LE PRINCIPE D'ÉGALITÉ

### **La République, c'est l'égalité. Et l'égalité, c'est la République.**

Au cours du précédent mandat, nous avons été distingués également pour nos mesures en faveur de l'égalité entre les citoyens : je veux parler de notre programme offensif pour l'accessibilité des personnes handicapées à l'espace public et de nos dispositifs exemplaires de lutte contre les discriminations.

Nous avons déjà fait beaucoup et nous ferons beaucoup plus encore dans les années qui viennent.

Aux adjoints que nous désignerons le 14 avril prochain, aidés par la direction générale et l'administration dans son ensemble, je demanderai d'établir une feuille de route sur la base de notre programme, intégrant une charte pour l'égalité, qui sera une garantie pour les citoyens.

Pour chaque champ de compétences, nous étudierons dans quelles conditions **le principe d'égalité peut et doit s'appliquer.**

Car si les villes sont des lieux de diversité, elles sont aussi des espaces où peuvent se développer l'isolement et l'exclusion.

Ce sont des enfants qui, à cause des revenus modestes de leurs parents, ne peuvent pas accéder aux mêmes activités que leurs camarades.

Nous y répondrons mieux grâce au **nouveau service municipal périscolaire.**

Ce sont des jeunes qui ne mangent pas correctement en raison de faibles ressources.

**Nous amplifierons tous nos dispositifs d'accompagnement à l'entrée dans la vie active.**

Ce sont des personnes âgées qui ont tendance à s'isoler parce que l'âge rend vulnérable et que la rue peut leur paraître effrayante. Nous lancerons un **plan municipal contre l'isolement** favorisant les sorties et les échanges.

Ce sont des quartiers mal desservis par les transports en commun et dont les habitants se trouvent, de fait, à l'écart. Tout projet d'urbanisme devra demain apporter des réponses concrètes sur l'accès aux services dans leur globalité.

**Nous nous attaquerons plus fermement aussi à ce grand chantier qu'est l'égalité entre les femmes et les hommes.**

De récentes études font apparaître que, dans leur structure même, les villes sont inégalitaires pour les femmes.

Infrastructures excentrées, manque d'éclairage public dans certains secteurs, horaires des activités mal adaptés à la vie familiale... je souhaite aussi que nous mobilisions les services publics et les associations pour favoriser l'égalité femmes hommes.

Au sein de l'administration, je veillerai à ce que nous soyons à la pointe avec des mesures inventives et remarquables.

**Il est impensable qu'au XXI<sup>e</sup> siècle, la société offre moins de chance à une femme qu'à un homme...**

**Et surtout que, pour réussir, la société exige beaucoup plus d'une femme que d'un homme.**

### » 3 – LA MÉTROPOLE OUI, MAIS AUTREMENT

**Notre ambition est aussi de renforcer la place de Villeurbanne dans la future Métropole.**

Notre commune a une double particularité.

Comme Lyon, à laquelle elle est accolée comme une ville siamoise, elle est aujourd'hui au centre de l'agglomération.

Mais — et c'est sa spécificité — **elle joue aussi un rôle pivot dans le développement à l'Est, dont le potentiel est l'un des plus forts du Grand Lyon.**

En 2015, comme le veut la loi, la communauté urbaine de Lyon deviendra une Métropole.

Elle absorbera des compétences, jusque-là exercées par le Département du Rhône. S'il s'agit d'une avancée positive — car elle nous donne la possibilité de faire mieux là où le Département faisait peu ou mal —, ces évolutions devront néanmoins s'accompagner de nombreuses clarifications. **La métropole oui, mais autrement.** En France, les tentations d'hypercentralisation ne sont jamais loin. Le jacobinisme finit souvent par l'emporter.

**L'erreur serait de recréer en local une mégastructure ignorante des préoccupations quotidiennes car trop éloignée de la vraie vie.**

Or, la désaffection des citoyens pour la politique témoigne souvent d'une envie plus grande de proximité. Ils ne réclament pas plus de techniciens, mais davantage de compréhension.

La Métropole devra s'en rapprocher, non pas s'en éloigner.

Elle devra les inclure, non pas les exclure, par un défaut d'attention ou par une analyse trop technocratique des enjeux.

**Demain, la Métropole devra donner aux villes les moyens d'agir.**

Elle ne devra pas, à l'inverse, grignoter insidieusement leur pouvoir et leur champ d'action.

Très concrètement, nous voulons être la collectivité de référence sur tous les thèmes de l'enfance.

De la même façon, nous souhaitons qu'à l'autre bout de la vie, en nous appuyant sur la maison des aînés, nous soyons les pilotes et les coordonnateurs de la politique en faveur des seniors.

Telle est notre vision que nous soumettrons très prochainement aux Villeurbannais lors d'un **Grand Débat, consacré tout entier à la Métropole, à ses compétences et à sa gouvernance.**

Ce que j'exprime pour Villeurbanne vaut pour toutes les autres communes.

Il faut que **la richesse des territoires, leurs histoires toutes différentes, leurs spécificités soient non seulement mieux prises en compte, mais qu'elles soient valorisées** — et cela, autant que le cœur de Lyon.

- » Cela doit se traduire par des actes et, en particulier, par des affectations budgétaires mieux équilibrées car mieux pensées et plus cohérentes.

**L'idée n'est pas de faire de la Métropole un guichet financier mais bel et bien de réaliser des choix de cohérence et d'égalité pour le développement du territoire tout entier.**

Il manque aujourd'hui un code de bonne conduite que je réclame de mes vœux. Il sera la garantie que le changement institutionnel sera une plus-value, non pas pour quelques habitants, mais pour tous, sans distinction de catégories sociales ou de territoires.

150 ans de culture de la différence et de politiques de différenciation nous donnent une réflexion, une expérience, une conviction qui nous serviront d'appui lors des prochains débats.

## EN CONCLUSION

Notre ville change dans son organisation urbaine.

De grands projets, dans nombre de ses quartiers, vont encore en redessiner la structure et l'aspect.

Cette transformation en profondeur s'accompagnera d'une réflexion permanente sur la place des personnes pour que la ville — bien que modifiée — gagne dans sa dimension humaine.

**Il faudra toujours conjuguer urbanité et humanité.**

**Tous nos dispositifs de démocratie participative seront renforcés.**

Car là où il y a du dialogue, il y a du partage, il y a de la compréhension, il y a des idées complémentaires ou nouvelles.

Les adjoints présenteront systématiquement leurs dossiers aux conseils de quartier et aux instances de concertation les plus en lien avec leur délégation.

Pionnière en France sur les initiatives de démocratie participative, Villeurbanne en modernisera l'approche pour conserver sa longueur d'avance et pour **permettre à chaque citoyen de trouver sa place, d'exprimer son avis, d'être acteur de sa ville.**

Mesdames et messieurs,

**Les chantiers à poursuivre et à engager sont nombreux. Ils sont aussi exaltants.**

La démocratie et les suffrages de nos concitoyens ont confié à notre liste la responsabilité de les conduire.

Il nous revient, pour les années à venir, de mobiliser nos énergies et notre enthousiasme pour aller dans ce sens.

**Jean-Paul Bret**  
maire de Villeurbanne